

	Document maîtrisé	Date réunion	10/05/2022	Référence :	CR - COM
	<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU INTERVENTION CCO CM DU 10/05/2022</p>			Edition du :	
				Délibération	
				Gestionnaire :	ADM - MB

INTERVENTION PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS (CCO) LE 10/05/2022

Intervenants :

- Guy VERNEY, Président de la CCO
- Florent MALTERRE, Directeur Général des Services
- Lorène SOYER, Chargée de missions SCOT et mobilité

Monsieur Guy VERNEY informe que la présentation de la CCO aux élus était une volonté exprimée dans son programme. Il ajoute que des visites des structures du territoire sont proposées aux élus.

Concernant la commune d'Allemond principalement, il rappelle le projet de rond-point de Rochetaillée pour faciliter l'entrée et la sortie de la Vallée de l'Eau d'Olle.

Il ajoute que la liaison téléportée Eau d'Olle Express est un véritable atout pour le territoire, et que des retombées économiques se sont fait ressentir en vallée notamment.

Il présente avec Monsieur Florent MALTERRE un Power Point présentant la CCO, annexé à ce compte-rendu.

Le Maire les remercie pour cette présentation. Il souhaite revenir sur les compétences SANTE et SOCIAL

SANTE :

Il informe que le pôle médical de la Vallée de l'Eau d'Olle a été réalisé il y a plusieurs années, via le SIEPAVEO. Aujourd'hui, suite à la réorganisation du territoire et la reprise des compétences du SIEPAVEO par ses communes membres, la compétence du Pôle médical va revenir à la commune d'Allemond (locaux médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...).

Malgré notre territoire attractif, nous avons des inquiétudes concernant la désertification médicale : actuellement nous avons 2 médecins, et l'un va partir fin juin et nous n'arrivons pas à recruter.

Les personnes âgées ne peuvent rester à l'année sur le territoire s'il n'y a plus de médecins de proximité. Le Maire rappelle que la commune met à disposition du futur médecin : un appartement avec faible loyer, réduction des frais...

Le Maire fait remarquer le déséquilibre de la CCO vis-à-vis de la Maison Médicale de Bourg d'Oisans, et souhaiterait une harmonisation du traitement financier sur le territoire.

Il demande alors à la CCO si elle peut aider la commune dans ses recherches.

Guy VERNEY rappelle que la CCO a donné un avis favorable pour aider financièrement la commune d'Allemond à agrandir son pôle médical, qui rappelons-le est d'intérêt communautaire car commun à plusieurs communes. Il faut que la commune pré-chiffre ses besoins pour une réponse plus précise.

Mais pour le recrutement d'un médecin, Guy VERNEY informe que Bourg d'Oisans est dans le même cas (2 médecins partent prochainement à la retraite) et les stations également peinent à recruter.

Il est rappelé qu'un Schéma de Santé a été validé par la CCO notamment sur l'investissement (réhabilitation dispensaire de Riouperoux, aides en station...).

ENFANCE / SOCIAL :

Le Maire rappelle le projet de micro-crèche sur la commune. Ce projet est d'intérêt communautaire (accueil des enfants du territoire, des saisonniers...)

Guy VERNEY informe que les coûts sociaux vont augmenter de plus en plus, les dépenses de fonctionnement vont devoir augmenter également.

	Document maîtrisé	Date réunion	10/05/2022	Référence :	CR - COM
	COMPTE-RENDU INTERVENTION CCO CM DU 10/05/2022			Edition du :	
				Délibération	
				Gestionnaire :	ADM - MB

DECHETS :

Marc VOLPE rappelle que la commune rencontre de problèmes pour créer en nouvelle déchetterie.

Guy VERNEY confirme que la CCO travail le sujet. Il est très difficile de trouver un site pouvant accueillir ce service à cause notamment des risques naturels et des sites protégés. Une proposition est travaillée actuellement par un Bureau d'Etudes, notamment sur l'aspect sécurité.

MOBILITE :

❖ Guy VERNEY rappelle que de fin juin à fin août, une navette « liaison Venosc, EOE, Le Verney » va être mise en place. l'Appel d'offres est en cours. Cette navette, gratuite, servira autant aux touristes qui souhaitent changer de station par exemple, qu'aux locaux qui souhaitent se déplacer sur le territoire.

❖ Voies vertes : 2 passerelles vont être réalisées sur la Romanche. Actuellement, déboisement. Le Maire demande si les autorisations Loi sur l'Eau ont été reçues => en cours. Florent MALTERRE informe que les travaux seront réalisés à l'automne.

Robert SIMON demande de disposer des plans pour vérifier si les travaux de sécurisation de la RD 526 ont bien été pris en compte par le Département.

SCOT :

Lorène SOYER, chargée de missions SCOT et mobilité fait une présentation générale du SCOT, en 10 questions, car il s'agit d'un dossier très compliqué.

* La parole est donnée à l'assistance :

- Daniel MICHEL revient sur le point « déchetterie » : il demande aux élus d'être vigilent sur la sécurité de l'accès, car les camions actuellement doivent accéder au site en marche arrière et perturbent ainsi la circulation sur la RD 526 et sur les trottoirs.

- Daniel MICHEL revient sur le point « santé » : il demande quels sont les moyens employés pour communiquer sur notre besoin en médecins.

Le Maire informe que c'est le médecin actuel qui se charge, via son réseau, presse spécialisée, d'essayer de trouver des candidats.

Guy VERNEY rappelle que la CCO met à disposition aux médecins stagiaires et autre, un appartement à Bourg d'Oisans pour essayer de les faire rester sur le territoire.

La CCO va demander à son agent en charge de la santé de faire marcher ses réseaux également.

Fin à 19h30